akerque.

5 m sur la Provence.

2 — Valencia.

3 — Biarritz.

# CHRONIQUE LOCALE

#### ROUBAIX

ROUBAIX

Le Conseil municipal. — Voici la fin du compterendu sommaire de la dernière seance :

Le Conseil :

Vote la réception définitive des travaux de construction de l'école de filles de la rue de Soubise et vote un supplément de crédit de 7031,27 pour solder la dépense, qui s'élève au total à 82,000 francs;
Approuve les marchés présentes par le directeur de la voirie pour fournitures d'huile et de pétrole nécessaires à l'éclairage de la voie publique et des bâtiments communaux;
Accorde un subside de cent francs à l'hospice français de Londres;
Vote un crédit de 15,000 francs pour paiement des travaux de raccord à la gare du chemin de fer du Nord, — du conditionnement, des magasins généraux et de l'usine Morel;
Invite le maire à faire poser une conduite de 150 millimètres de diamètre, sous le sol de la rue Daubenton;

nton; Rejette la pétition d'un groupe de riverains tendant à obtenir l'agrandissement de l'aqueduc de la rue du Qusi. (M. le directeur de la voirie estime que les inondations dont se plaignent les signatai-res ne peuvent être empôchées que par la cons-traction du collecteur, depuis le Sartel jusqu'à la ven Veuve.

Pos no personal properties of the properties of

ix: ousse une demande de subvention annuelle e par le cercle horticole; nne un avis favorable à la main-levée des

rete de sa gestion; Passe à l'ordre du jour sur une demande d'in-

demnité pour complement de frais de bureaux, qui avait été formée par M. le receveur municipal, mais que ce fonctionnaire a retirée, depuis que le conseil lui a donné une augmentation.

Alloue une indemnité de 150 fr. à M. Deraux fils, qui a été adjoint à son père, secretaire de la Commission des logements insalubres, durant les mois dégoit et de sententre.

rectionnel de Lille a, il y a environ deux nois, con-danné M. Moreau, conseiller général du Nord, à la peine de 8 jours d'emprisonnement. M. Moreau a interjeté appel de ce jugement. L'affaire a été appelés aujourd'hui devant la Chambre des appels correctionnels de Douai et a éte renise à l'audience du l'é mars. Nous rendrons compte des débats à nos lecteurs.

Commissions municipales. - Les première et deuxième commissions se réuniront demain mardi, 4 mars, à dix heures du matin, pour délibérer sur l'ordre du jour suivent : 1º Prolongément de la rue St-Antoine; examen

l'Prolongément de la rue St-Antoine; examen-de propositions nouvelles faites par M° Duchange au nom des propriétaires; 2° mise à exécution de la décision du conseil relative aux marronniers

Nomination. — M. l'aquet, receveur de l'enre istrement des domaines et du timbre, est nomme n la même qualité à Roubaix.

Travaux de voirie. — On opère actuellement le nivellement de la partie de l'ancien canal com-prise entre le pont et la gendarmerie et le pont buriez. C'est la que se tiendra la prochaine foire de Roubaix. Rue de Baray, ont lieu des travaux de terrasse-

ment en préparation du pavage

Demandes en autorisation de bâtir.-Voici le

Demandos en autorisation de bâtir.—Voici la liste des demandes en autorisation de bâtir adresses à la Mairie depuis la le janvier 1884:

Emile Salomez, une maison, rue de l'Epeule.—
Théodore Desobry, clôture, rue Watt.—Pennel-Labis, trois maisons, rue du Pile.—Pattyn, constructions, quai de Dunkerque.—Duvinage Duquesnoy, deux maisons, rue Marengo.—Roberts, une maison, rue Descartes.—Ferrieu, construction d'un mur, rue d'Hem.—H. Lavainne, trois maisons rue Pierre-de-Roubayx.—Chalmin, une maison, boulevard de Beaurepaire,—Blas, quatre maisons rue Saint-Louis.—Willem-Praxille, une maison, rue de l'Industrie.—Chaumeil, une maison, rue de l'Industrie.—Chaumeil, une maison, rue de l'Industrie.—Chaumeil, une maison, rue vielle deux maisons, chemin vicinal 489.—Vve François Dufermont, rue de Lannoy.—Delcroix, une maison, rue Latine.—J.-B. Rousseau, douze maisons, rue Christophe Colomb.

M. Félix Percq, cabaretier et négociant en dé-chets, rue de Beaurepaire, a été pris en contraven-tion pour avoir fait bâtir, rue de la Redoute, sans autorisation, et pour avoir dépassé l'alignement déterminé par la ville.

Un Prussien. — On se rappelle qu'il y a quel-ques semaines, un Prussien, Fritz Mezerstein, em-ployé chez M. Antoine Deroitte, rue Blanchemaille, a eté condamné à une amende par le tribunal cor-rectionnel de Lille, pour port d'armes prohibées. Dimanche soir, ce même Teuton, tenait estensi-blement une caune à épée dans un enfede Roubaix. Un jeune homme lui fit observer qu'il n'avait pas le droit de perter cette arme. Le Prussien répli-qua qu'il... emmarguait les Français. Sur ce, fritz, sortit du café. Une heure plus tard, il fut rencon-tré par le même jeune homme, dans un autre café.

tré par le même jeune homme, dans un univealé.

Le Prussien faisait sauter sa canne à épée sur le parquet et narguait celui qui lui avait fait une observation une heure avant. L'autre n'y tint plus. Il lui urracha son arme, aux applaudissements des autres consommateurs, et appela un agent pour dresser proces-verbal. Il n'y à à Roubaix que trop de ces Allemands qui viennent y étudier notre industrie pour la porter chez eux, et qui, loin de nous savoir gré de notre hospitalité, trouvent encore moyen de nous insulter chez nous. Si tous les Roubaisiens imitaient celui dont nous venons de parlor, la morgne de ces messieurs serait bien moins

grande.

Parmi les quelques ivrognes qui ont été arrêtés, ou qui ont été l'objet d'un procès-verbal, dans la journée de dimanche, nous citerons les suivants: Auguste Payeur, tisserand, rue du Flot, est entré chez Alfred Watteau, cabaretier, rue d'Alger; comme celui-eine voulait rien lui servir, à cause de son état d'ivresse, Payeur devint furieux, et a frappé à tort et à travers. Watteau recut sur la tôte quelques blessures sans gravité.

Rue du Collège, un euvrier chauffeur, Julien Carees, insultait les passants, et leur adressait les plus grossières épithetes

Dans la Grande-Rue, un fraudeur, Napoléon Vancomerck, a violemment frappé une jeune fille

Vancomerck, a violemment frappé une jeune fille du Pile, pour une question de dettes.

Chronique théâtrale. — La représentation de Bittee Taylor, l'opéra-comique anglais joué hier à l'Hippodrome, n'a obtenu qu'un succès de curio-

sité.
A. milieu du premier acte, le régisseur est venu solliciter l'indulgence du public pour l'orchestre dont plusieurs musiciens avaient fait défaut au dernier moment.
Le régisseur n'a pas cru devoir donner plus d'explications, mais nous avons appris que les musiciens défaillants craignant la cacophonie qui s'est produite le soir n'ont pas voulu affronter les huées du public.

du public. cependant les acteurs, la mise en scène, le huices du public.

Et cependant les acteurs, la mise en scène, le costumes, la musique, même méritaient mieur qu'un succès de curiosité.

La première chanteuse miss Lillian Russell MM. Fr déric Solomon et Dodsworth, sont d'ex

As premiere chaineses hims Linian Kassi, MM. Fr déric Solomon et Dodsworth, sont d'excellents artistes.

La partition, quoique écrite d'un bout à l'autre sur une mesure qui varie rarement, celle en deux temps, renferme quelques motifs d'une facture gaie et originale.

Malgré cela, nous engageons fortement le compositeur, chef d'orchestre, s'il ne veut pas être forcé d'interrompre sa tournée artistique en France et de regngner avec perte les brouillards Londoniens, de s'adjoindre un orchestre permanent, connaissant bien la partition et surtout... l'anglais. Car il parsit que M. Solomon ne connait pas un seul mot de français et qu'après avoir convoqué, pour deux heures, son orchestre improvisé, il n'est venu qu'à cinq heures, essayer, avec ceux qui avaient bien voulu attendre son arrivée, un semblant de répétition, qui a duré une heure à poine.

Il nous parait difficile, dans de telles conditions, de ne pas subir un échec.

Mardi soir, l'Hippodrome donnera les Mousquetaires de la Reine, avec la troupe du théatre de Tournai.

Voilà au moins de la belle et bonne musique...

Voilà au meins de la belle et honne musique...

Voilà au meins de la belle et bonne musique... française, cette fois...

Avis aux voyageurs. — Il est bien des personnes qui, arrivant en retard à la gare, montent dans le train sans billet en se promettant de payer en route. C'est une contravention de ce genre que vient de punir le tribunal correctionnel de Saivt-Omer, par 50 fr. d'amende, en la personne de V. Martel, de Lumbres, qui a voyagé sur la ligne d'Anvin à Calais sans ticket.

## LILLE

Conférence du P. Félix Hier à 3 heures 1/2, ont commence, à l'église

Alter à 3 heures 1/2, ont commence, à l'exise Saint-Meurice, les prédications de carême du Révérend Père Félix.

L'ancien conférencier de Notre-Dame s'est attaché à démontrer la divinité du Christ par l'amour qu'il a su inspirer aux hommes.

Le but, les moyens et le résultat de ce dessein ont été tour à tour examinés par l'orateur, qui en a montréle caractère unique surplumain

qui en a montré le caractère unique, surhumain nous offrant dans ses trois aspects. une triple manifestation de la divinité. Nous ne pouvons, dans le cadre restreint du journal, donner, d'après nos notes, le texte de cette admirable instruction et nous n'essaic-

rons pas de la résumer.

La parole du Père Félix est si concise, si dépourvue de digressions, d'ornements accessoires, que tout travail de concentration est impossible : il faudrait, ou tout reproduire, ou ne donner que le squelette du discours. Nous allons simplement essayer d'en signa-ler les points principaux, d'en indiquer l'or-

donnance et la contexture. Dès le début, l'illustre conférencier nous a montré ce rève toujours poursuivi et caressé, jamais vécu ni réalisé, qui a dû hanter les esvincible résistance qu'oppose la multitude égoïste à un sentiment qui ne rapporte pas

Bannissant les amours éphémères et leurs triomphes faciles, s'élevant aux hauteurs de l'amour pur et fort, qui engendre l'héroïsme du sacrifice et de l'abnégation, l'orateur a vaine-ment cherché dans l'histoire un homme ayant

uscité ce sentiment profond.

La nature y est rebelle, et dit : c'est impos sible.

Jeunes, nous croyons à la facilité de nous faire simer; mais, les années, en venant, font tomber à nos pieds ces illusions et nous déconvrent la réalité.

yrent la realité. Cette réalité, qu'on ne peut dire, ni entendre sans tristesse, c'est que, si nos défauts nous font facilement haïr, nos qualités ne nous font

pas aisément aimer.

Toujours les grands hommes ont senti le be-soin de se faire pardonner leur grandeur ; tes vertueux, de se faire absoudre de leurs ver-

Mais se faire aimer des hommes est la chos a plus difficile qui soit.

Les uns, ont régné par la parole, par la loi,

par le glaive, ils ont suscité de grandes admi-ations et de beaux enthousiasmes: ancun n'a

éveillé l'amour. Aucun n'a osé y prétendre, aucun n'a osé dire : « vous m'aimerez moi-même par dessus toutes choses, vous aimerez les autres et vous-

toutes choses, yous aimerez les autres et vous-mêmes à cause de moi. »

Ils ont souffert de ce vide douloureux du cœur qui est le châtiment de la gloire; tous ont pu redire ce mot d'un conquérant fameux : Je suis maître du monde et n'ni pas un ami. »

Seul, le Christ a osé demander aux hommes un amour fort, intrépide, généreux; seul il l'a obtenu et par des moyens en contradiction ab-solue axel a fin. solue avec la fin.

Lorsque les hommes tentent de se faire aimer,

ils recourent à la puissance du prestige, à cette puissance mensongère, qui ajoute un miroite-ment trompeur à l'éclat du nom, du talent et de la vertu. Le Christ, a eu une étable pour de la vertu. Le Christ a eu une étable pour berceau, une échoppe d'artisan pour demeure, un gibet ponr lit de mort; son prestige à été l'auréole d'infamie attachée à sa croix. Les hommes pour se faire aimer, recourent à la puissance de l'attrait; le Christ a choisi ce

qui n'a jamais attiré personne: la souffrance. C'est le corps meurtri, flagellé, le front cou-ronné d'épines, la face sanglante et défigurée, qu'il se présente à nous pour demander notre

mour. La fascination de la présence. l'électricité du egard est encore un des moyens humains de criompher des cœurs. Ceux qui veulent se faire imer, arrivent quand la vie chez eux est dans a fleur, et peut-être, en cet instant rapide, quelques-uns ont-ils passionné les multitudes. Se faire aimer ainsi, quand on est vivant est déjà bien difficile, mais se faire aimer quand on est mort, mais 2000 ans durant vouioir attirer après soi les esprits attentifs et les cœurs émus, 'est un rève insensé! évoquer du fond des iècles tous les dévouements et tous les mar-yres, n'est pas l'œuvre d'un mort ou ce mort

tyres, these pas recurye d'un mort ou ce mort est un ressuscité; ce n'est pas l'œuvre d'un homme, mais d'un Dieu.

Le Christ a donné un caractère divin à l'amour qu'il a suscité, par son étendue, par sa profondeur, par sa durée.

Depuis le jour ou Marie-Madeleine lui dit:

O mon maître! • combien de femmes out

Depuis Marie-Madeleine jusque Ste-Thérèse,

Depuis Marie-Madeleine jusque Ste-Inerese, depuis Ste-Thérèse jusqu'à nous combien n'ont connu d'autre amour que Jésus-Christ, et. sans sortir de cet auditoire, combien de cœur qui s'émeuvent à ce nom sacré, leur seu! espoir, leur seu! espoir, eur seul amour. Et chez les hommes, depnis St-Paul jusqu'à

St-François, depuis St-François jusqu'à ce jour, quel merveilleux spectacle, quelle manifes'ation grandiose, quelle révélation de la divinité du Christ.

La profondeur et la plénitude de cet amour sont sans exemple.

Le Christ demande tout et on ne lui refuse

rien; on lui offre tout et il accepte tout.

Au jeune homme fier et indépendant, il de mande une obéissance absolue et le jeune in dénendant lui dit : « Pour vous Seigneur, je

A la mondaine vivant dans le luxe et la ri-chesse, il luidit: «Tu teferas pauvre», et la mondaine répond : « Pour vous, Seigneur, je serai

pauvre. >
Au jeune homme dont les lèvres sont souilchaste, et le jeune voluptueux s'écrie : « Pour vous.Seigneur.je serai chaste jusqu'à la mort.» Et ce sont des légions qui ont ainsi répondu C'est du fond de millions et de millions de

eœurs que sort cette parole: « Ce n'est pas moi qui vit, c'est Jésus-Christ qui vit en moi.»

Après avoir subjugué tant de cœurs, il fallait les garder et les retenir.

Où est, dans l'ordre humain, l'amour qui persiste ? Vous les connaissez, ces amours fra-giles, qui ont tous la prétention de se décla-rer immortelles, et dont le premier soufile qui passe enlève l'immortalité. passe enlève l'immortalité

Que faut-il, pour faire naître et retenir l'a-meur dans de telles conditions, si ce n'est le

Or, entendez ces millionade saints, vaincus par ui, criant: «Qui nous séparera de la charité de

Jésus-Christ? Ah! quel triomphe que celui-là et où en trouver qui lui soient comparables?

Nous n'avons pas à faire l'éloge du Père Félix.

Son éloquence nerveuse, solide, serrée, sa parole simple, dépourvue d'emphase, sont de celles qu'il suffit d'entendre pour être subjugué.

L'orateur, d'ailleurs, avec une grâce charmante de modestie, se défend de chercher la gloire qui passe, ambitionnant d'ajouler à un apostolat fécond un dévouement nouveau, une ardeur et un talent, loujours jeures loujours forts deur et un talent, toujours jeunes, toujours forts toujours irrésistibles.

La Fédération ouvrière. - La Fédération ouvrière de Lille aurait, suivant le Petit Nord, adressé à M. le ministre des travaux publics deux lettres, dont ce journal donne le résumé suivant, à itre de document:

titre de document:

La première, invoquant un sentiment de confraternité pour les mineurs du Nord, demandes si le gouvernement ne pourrait pas mettre un terme aux agissements des Compagnies houillères, provoquent la grève, en leur retirant des concessions dont elles abusent. La Compagnie d'Anzin serait punie a bref délai avant que la misère ait frappé il à 12,000 familles, et une commission compétente ferait l'expertise des immeubles et du matériel avant la reprise du travail par les mineurs.

neurs.

La seconde, traitant d'une question annexe, demande l'application dans notre région des instructions ministérielles envoyées aux Compagnies du
chemin de fer par le ministre sur la nationalité
des employés. Dans une réduction du personnel
sur notre réseau, on a, dit la Fédération, renvoyé
des ouvriers français en gardant des Belges. C'est
le contraire qui devait avoir lieu, et la Fédération
prie M. le ministre de confirmer ses instructions

Civils et militaires. — Une rixe entre chas-seurs à pied et civil a eu heu, dimanche soir, rue des Etaques. Les soldats ont dégainé et un de leurs adversaires a reçu une légère égratignure au

front. En s'enfuyant par la place Wicar, un chasseur a perdu son sabre, qui a été ramasse et déposé à la permanence par un des civils qui a porté

Vol. - Ghesquière, 52 aus, aime la volaille, mais n'a pas le premier sou. Aussi voyant une belle poule picorant dans la cour de M. Merlevêde, il s'en est empar'e assez délicatement pour l'empêcher de crier, mais, en rentrant dans l'estaminet, le cabaretier aperçut 2 pattes émergeant du gilet de Ghesquière et reconnut son bien. Il a conduit Ghes-quière au poste, où on lui a donné du pain et de l'eau, ainsi que le logement, tout cela gratis.

l'eau, ainsi que le logement, tout cela gratis.

Vol à l'étaiage. — Les vols à l'étalage continuent toujours, malgré l'arrestation d'une dizaine de membres de cette association, aullement bienfaisante.

Hier, un agent de la sûreté apercevait plusieurs individus regardant l'étalage de chaussures de M. M. Decauwer, rue de Juliers. Leur allure lui parit suspecte.

Il ne tarda pas à être convaincu qu'il avait affaire à des valeurs, lorsqu'une paire de bottines se

are à des voleurs, lorsqu'une paire de bottines so détacha vivement de l'étalage et vint tomber dans un sac tenu par l'un d'eux. L'agent s'élança aussi-tôt, mais il ne pût arrêter que le nomme César Bruyenne, âgé de 18 ans, se disant rattacheur. Son métier serait plutôt celui de décrocheur.

Vol de confiance. - M. A. Lefèvre, négociant Vol de confiance. — M. A. Lefèrre, négociant rue Saint-Jacques, avait pris à son service, depuis trois mois, un garçon qui paraissait honnête. Hier, le propriétaire du garni était étonné de trouver dans la chambre de cet homme des bojtes de sardines et autres conserves. Il en fit part à M.Lefèvre, qui vint reconnaître ses marchandises. Une plainte a été aussitôt déposée, et M. le commissaire du 3e arrondissement a fait arrêter ce commis infidèle. M. Guilluy procédia à une enquête, afia de savoir si d'autres détournements n'ont pas été commis.

Arrestation. — Un nommé Pierre Geeninck, journalier, agé de 31 ans, a été arrêté par la police de sûreté pour différents vols et participation aux vols à l'étalage.

Incendie. - Hier, à neuf heures du soir, une meule de paille appartenant à M. Broudehoux, été détruite par le feu, dans la banlieu d'Esquer mes. On croit à la malveillance.

Accidents. - Dimanche, vers midi, le car s'acheminait tranquillement vers la porte d'Isly, lorsqu'un mouvement d'oscillation se produisait de gauche à droite et qu'un voyageur venait se jeter dans les bras du monsieur d'en face. C'était

n essieu qui se cassait. Les voyageurs ont dú continuer leur route à ied, après avoir aidé à remiser sur le boulevard

le car A... bimé.

— Hier, à sept heures et demie du soir, un homme a été retiré du canal près l'ascenseur par un bateller. L'asphyxie n'étant pas complète, il a pu être rappelé à la vie par le docteur Richard. Cette homme se nomme Cogez Jean-Baptiste, journalier, àgé de 76 ans.

## AU PAYS NOIR

Lettre du directeur de la Compagnie d' 'Anzin à M. le Préfet du Nord COMPAGNIE Anzin (Nord) la ler mars

DES WINES D'ANZIN Monsieur le Préfet du Nord, à Lille.

» Monsieur le Préfet,

» La « requête des ouvriers mineurs » propositions des mineurs » qui viennent

Je pourrais citer telle de ces mines qui, pour une extraction totale de 460,000 tonnes, n'emploie que 30 à 40 raccommo leurs, rancheurs ou galibots, tandis que, pour une extraction cinq fois et demie plus grande, la Compagnie d'Anzin en employait jusqu'ici 1,770, soit quarante fois pius.

« Il ne n'agit done point d'an système nouveau, n'ayant pas regu la anation de la prat que, et je ne puis admettre que le mineur d'Anzin se déclare d'avance incapable d'exécuter avec profit, pour lui comme pour nous, le travail qu'ent accepté de puis longtemps, ses camarades des charbonnages voisins, opérant dans des exploitations exactement seinblaides aux nôtres.

La modification en question n'apporte aucune atteinte au salaira, puisque le travail suppl'ementairs demandé à l'ouvrier à la voine lui est payé par une allocation spéciale, qui va en augment int avec la longueur de la voie à entretenir. Cette allocation doit varier dans chaque cas particulier suivant les difleuties plus ou moins grandes du travail; elle est toujours révisable d'un commun accord, au moment des adjudications, et les cas extraordinaires d'éboulement sont prévus. Nous neus inspirerons toujours, dans la lixation de ces prix, non seulement de ce qui se fait ailleurs, mais encore de l'esprit de bienveillante équité qui n'a cessé ne nous animer vis-à-vis de nos ouvriers.

» Quant aux transports des bois jusqu'au lieu de leur emploi, il se fera exactement dans les mêmes cenditions où il s'effectualt jusqu'ici par les soins des raccommodeurs et des mineurs eux-mêmes, c'est-à-dire au moyen des engins de transport de la

conditions où il s'esfectualt jus ju'ici par les soins des raccommodeurs et des mineurs eux-mêmes, c'est-à-dire au moyen des engins de transport de la mine, jusque dans le plan inciné, à la hauteur de chaque voie intermédiaire; les gros bois, déposés par nos soins au pied des plans inclinés et qu'il faut monter par les cheminées voisines de ces plans inclinés, sont très-rarement employés dans l'entretien.

Enfin, il est à peine besoin de dire que la responsabilité des mineurs chargés de l'entretien des galeries secondaires ne sera pas différente de celle qui incombait aux raccommodeurs, qui en avaient auparavant le soin, et je ne pense pas qu'aucun ouvrier puisse sérieusement craindre, qu'à mons d'imprudence absolument manifeste et de désobéissance formelle, aux ordres reçus les tribunaux fassent peser sur lui une responsabilité correction-lement.

nelle, en cas d'accident de personnes du à un r'bonlement.

» Pour se rassurer à cet égard, nos ouvriers
n'ont d'ailleurs qu'à s'informer de ce qui se passe à
côte d'eux, dans les mines voisines.

» La grève qui a éclaté, il y adix jours, n'avait
donc aucun motil sérieux. La modification que
nous voulons introduire dans le travail du fond
n'en est que le prétexte.

» Ce n'est pas depuis une semaine, en effet,
qu'une partie de l'arrondissement de Valenciennes
est troublée; depuis plus d'une année, une încessante agitation est ontretenue dans les principaux
centres de la Cumpagnie d'Anzia, et le conflit qui
a éclaté, il y a dix jours, entre la Compagnie et
une partie de ses ouvriers a une origine plus ancienne.

enne.

Dous nos efforts tendaient depuis longtemps: encourager les associations ouvrières en dévelc pant le système des entreprises partielles confi a des groupes d'ouvrières. Ces entrep. ses, connu sous le nom local de marchandages, parce qu'el sont données, comme les travaux de l'État, p adjudication, comprennent l'abatage des charbon de creusement des voies, le boisage des galeries enfin, l'entretien de celles-ci sur dix mètres en ai rière de la tuille. Elles sont faites par contrat, por rière de la tuille. Elles sont faites par contrat, pour plusieurs mois, à un prix débattu et librement conseati; ainsi l'ouvrier vigoureux et habile dans son métier est sûr que le prix de son travail ne sera pas diminné, quel que soit le résultat qu'il obtient; il peut travailler avec ardeur, dévelupren en effet utile considérable et gagner des journées qui dépa-sent sonvent cinq francs et atteignent pariois six francs et plus. L'adjonction à dette entreprise de l'entretien de la voie secondaire n'est que le développement du système qui permet à l'ouvrier de varier son travail et de diminuer, par conséquent, sa fatigue; d'employer avec lui ses enfants, comme aides, et de les former au metier de mineur, qui tend. enfin, en augmentant son initiative, à élever sa condition morale en même temps que son bien-être matériel.

» C'est ce système que combattent, par tous les » C'est ce système que combattent, par tous les moyens possibles, ceux qui se disent les représentants et les defenseurs des ouvriers et ils ont pour eux, comme alliés dans cette campagne, les moins actifs et les moins habiles. Le but averé est, en effet, la suppression des marchandage, c'est-à-dire des adjudications, et leur remplacement par le travail à la journée avec salaire égal pour tous, ou par le travail dit à la tâche, révisable tous les quinze jours et qui limite le gain des ouvriers habiles et travailleurs, au profit des indolents et des maladroits.

soir, un lear par plus injurieuses contre la Compagnie et ceux qui la Richard.

Baptiste,

La compagnie et ceux qui plus injurieuses qui voulaient continuer à travailler d'après un système ancien déjà, auquel ils étaient habitués et dont ils recomaissaient les avantages. Quelques-unes seulement, parmi les violences qui ont eu lieu, ont été porties à la compagnie qui forment la grande majorité de notre population ouvrière n'ont plus cosè, pendant plusieurs mois, contrevenir aux ordres donnés par ceux qui avaient reussi à les intimider.

Telle était la situation quand la dernière grève a éclaté. Précisément à ce moment, la réductien des commandes nous obligeait à limiter nos extractions. Déjà nous avions dù fermer deux fosses, l'une qui était épuisée, et l'autre par suite d'une réparation importante au cuvelage; de sorte que nous avions beaucoup plus d'ouvriers que nous n'en pouvions utilement employer. Malgré les sa-Tous les moyens ont été employés pour réussir

publiées par les journaux et qui vous ont été cer-tainement communiquées renferment un certain nombre d'erreurs qu'il est de mon devoir des ec-tifier.

Je dois vous rappeler, monsieur le Préfet, que

congrédier une petite partie des ouvriers qui nous étaient Inutiles. On prétend nous obliger à les reprendre.

> Si nous consentions à revenir, pour un moment, sur la décision qu'on nous reproche, il n'est pas douteux que, dans un bret délai, la force des choses ne nous contraigne à prononcer de nouveaux renvois. Si ceux-ci s'appliquent aux ouvriers déjà congédiés, on ne manquera pus de dire que nous avons eu recours à un artifice indigne. Si, pour échapper à cette accusation, nous remettons leurs livrets à d'autres, on objectera, avec non moins de raison, que nous avons sacrifié des curviers modestes et calmes à ceux qui s'étaient toujours montrés mécontents des conditions de travail que leur offre la Compagnie, il me suffit, monsieur le Préfet, de vous signaler cette double hypothèse pour vous prouver que notre décision sur ce point ne saurait être rapportée.

> Je ne m'arrêterai pas à discuter ce qui est dit dans la requête à au sujet des méthodes d'exploitation de la Compagnie, des affaissements et des dépôts de terre. Je ne puis que renvoyer à la réponse que M. le ministre des travaux publics a faite, sur ce sujet à la question que lui avait adrossée un des deputrés du Nord, dans la séance de la Chambre du 28 février dernier.

> En résume, monsieur le préfet, nous avons la conviction profonde que le bien-être des ouvriers est intimement lié à la prospérité de la Compagnie que les intérêts des uns et des autres sont absolument solidaires.

> En même temps que nous faisons des sacrifices

 En même temps que nous faisons des sacrifices > En même temps que nous faisons des sacrifices considérables pour renouveler notre outillage et ouvrir de nouvelles exploitations, nous no négligeons rien pour améliorer les conditions du travail de nos ouvriers, pour mieux utiliser leurs forces et leur permettre d'obtenir une remunération proportionnée à leurs efforts. Nous croyons en cela rester fideles aux traditions séculaires de la Compagnie d'Anzin.

> Veuillez agréer, monsieur le Préfet, l'assurance de ma haute considération.

> Signé: GUARY. >

Valenciennes, 2 mars, 11 h. du matin.

La réponse de la Compagnie sera communi-

La réponse de la Compagnie sera communi-quée aux ouvriers mineurs dans la réunion qui sera tenue dans l'après-midi, au salon de l'Hermitage.

Valenciennes 2 mars 10 h du sois nuer la grève.

Des listes de souscription pour les familles

des grévistes circulent dans toute la région Valenciennes, 2 mars, 11 h. du soir.

Valenciennes, 2 mars, 11 h. du soir.
Une réunion a eu lieu à Denain, dans la salle
del Hermitage; 3,000 mineurs étaient présents.
M. Basly donne communication de la réponse
de la Compagnie au préfet du Nord. Il informe
ensuite la réunion que le député Girard envoie
son indemnité mensuelle de 735 francs, pour es grévistes. Un délégué de la fédération métallurgiste de

Ch delegue de la receration metallurgiste de Lille, engage les mineurs à persister dans la grève et promet des secours. M. Basty annonce que M. Giard interpellera demain le gouvernement. Les grévistes ont décidé la continuation de

la grève à l'unanimité

M. Raynal, ministre des travaux publics, a a. Raylai, ministre des travaux publics, a écrit à M. Girard, député de Valenciennes, pour le prévenir qu'il était prêt à accepter la fixation d'une interpellation sur les grèves du Nord à mercredi, s'il y a séance, ou à jeudi, les renseignements qu'il attend ne lui étant pas encore parvenus

Une dépêche d'Anzin signale un attentat contre la liberté du travail. Voici les détails : M. Tranchant, mineur à la fosse Casimir Pé-rier. avait refusé, lors de la grève du 19 fé-vrier, de quitter le travail.

vrier, de quitter le travail. Les meneurs le menacèrent d'abord et sur sa résistance, ont placé une cartouche de dyna-mite pour le faire sauler avec toute sa fa-

La cartouche, placée sur une fenètre, l'a La carroutene, piacee sur une ienetre, ra brisée entièrement et mis le feu à la maison. M. Tranchaut, aidé de ses voisins, a pu res-treindre le feu, mais les dégâts n'en sont pas moins importants. Il est heureux qu'il n'y ait

Une enquête est ouverte sur l'ordre de M. le préfet du Nord.

Le secrétaire général du syndicat desmi neurs de la Loire, M. Michel Rondet, a envoy à un député du Nord un télégramme conçu en

«Interpellez le gouvernement au sujet des mi neurs du Nord. Les mineurs de la Loire sont déci-dés à faire cause commune avec les grivistes du Nord, si ceux-ci n'obtiennent pas satisfaction. Le Progrès du Nord donne les nouvelles sui-

vantes dont nous lui laissons toute la

• On assure que la Société coopérative ne four-« On assure que la Société coopérative ne four-nira de vivres aux grévistes que pendant quinze jours. Les ouvriers mineurs vont s'occuper de la création d'un économat.
» Un ouvrier mineur, nommé Dupilet, qui a perdu un membre au service de la Compagnie, vient d'être brusquement congédié.

Valenciennes, 3 mars, 2 h

Ce matin, 1099 ouvriers seulement, dont 224

FEUILLETON DU 4 MARS. - (Nº 4.)

#### COMMANDANT KERLOUE Par E. LIONNET

III

(Suite.) Pardonnez-moi, monsieur le curé j'achève de m'expliquer. Mlle Bernard a commun avec mon ami qu'elle vient de tirer d'affaire un petit chasseur à pied, en le saisissant avec l'adresse et le sang-froid d'une personne pour qui la chose est facile, et qui n'en est peut-être

pas à son début. Décidément, l'abbé Desloges était fixé il avait affaire à une cervelle dérangée. Heureusement, le commandant ne s'en tint pasà sa préface; en quelques phrases rapides, il eut bientôt raconté, dans ses moindres détails, la scène de sauvetage dont la place de l'église venait d'être le Monsieur le curé ne put alors retenir

un soupir de soulagement. Il était dou-blement satisfait de la belle action de sa nièce, d'abord, et ensuite de la découverte qu'il faisait : à savoir que le commandant n'était pas tout à fait aussi insensé qu'il avait eu lieu de le craindre. Ce n'est pas qu'il fût disposé, tant s'en faut, à clore le chapitre des objections, mais au moins

on pouvait espérer se comprendre.

— Commandant, dit-il, votre soudaine sympathie se conçoit, sans doute, mais ne craignez-vous pas qu'un sentiment aussi subit et aussi récent ne suffise point à cette sérieuse union qui engage la vie entière?

- Mademoiselle votre nièce, dit Kerloue avec volubilité, a montré aujourd'hui qu'elle avait du cœur, et elle en a eu au-jourd'hui parce qu'elle en avait hier et qu'elle en aura demain, et toujours. Si donc ses qualités sont, de leur nature, permanentes et inaltérables, pourquoi le sen-timent qu'elles m'ont inspiré ne le seraitil pas aussi?

La logique du commandant allait droit devant elle, tambour battant, et si monsieur le curé, plus circonspect, lui eût ré-pondu, comme il avait failli le faire, que certains détails de caractère ne se di nent pas en trois secondes, et que ces dé tails, en apparence peu importants, sont parfois l'indice de différences d'humeur assez graves pour rendre la vie commune insupportable; qu'enfin il ne serait pas inutile d'avoir pris le temps de s'éprouver soi-même avant de répondre de sa fidélité, le commandant aurait certainement pensé et peut-être dit que d'aussi subtiles minuties lui échappaient. Mais le coup d'œil exercé de l'abbé Desloges avait pénétré jusqu'au fond de cette à me simple et naïve, il sentit l'inutilité d'insister sur les consi dérations morales. Il se rabattit donc sur des objections d'un autre ordre.

 Il est, dit-il, certaines convenances dont il serait peu raisonnablé de ne tenir aucun compte; ma nièce, par son inexpérience du monde plutôt que par son âge, puisqu'elle a déjà vingt-cinq ans, ma nièce, dis-je, est encore une enfant; tandis que vous, commandant, si j'en juge par votre qualité d'officier supérieur en retraite, vous devez être dans la pleine maturité de

la vie.

vrai que j'ai quarante-sept ans ; mais, en dépit de quelques estafilades, je suis solide; et, ajouta-t-il en souriant, je ne crois pas avoir le cœur bien vieux Cette dernière affirmation ne sembla

point exagérée à monsieur le curé : mais,

comme il n'était pas homme à rien laisser passer inapercu, il revint sur le mo d'estafilades et dit avec inquiétude :

— Vous avez des blessures ? - Oh! répondit le commandant. n'est vraiment pas la peine d'en parler. Les anciennes, je ne sais même plus au juste où elles demeurent; quant aux der-

nières qui ont fait faire des embarras à ce

nigaud de chirurgien, je vous assure que trois pauvres coups de lance dans les

côtes sont un accident sans importance dont on se remet parsaitement. D'ailleurs, tenez! il y paraît bien peu. Et Kerloue portant la main au boutor de sa redingote, semblait se disposer à montrer à monsieur le curé à quel point il y paraissait peu, lorsque, la porte s'ou-vrant soudain, Mlle Henriette Bernard pa-

Elle était vraiment charmante, toute rougissante de surprise et de confusion, hésitant sur ce qu'elle avait à faire et à dire, tandis que le commandant, debout et les yeux modestement baissés, semblait vis du curé se sentait troublé devant la plus douce et la plus aimable des créatures. Il avait déjà ressenti cette impression à l'asile Sainte-Anne ; il l'éprouvait de nouveau maintenant, quoique moins for-te, car la surexcitation de son entretien n'avait pu disparaître entièrement. Tou-- Il est vrai, dit Kerloue qui n'avait ni tefois, est-ce à un retour d'assurance ou

de toute contenance que nous devons at- tretenu. Dès que je me croirai en état de

- Voilà que l'arrivée de mademoiselle

votre nièce va tout simplifier. A peine ces mots avaient-ils été lâchés que l'abbé Desloges, manifestement épouvanté de ce surcroît de simplification, in-tervint avec une promptitude qui ne lui avait à ne point heurter les idées de était pas habituelle

- Henriette, s'écria-t-il, va vite aider

ta sœur à terminer mon bas d'aube; tu sais qu'il me sera nécessaire demain di-

manche, à la grand'messe, et qu'il faut qu'il soit achevé ce soir. Henriette, après un léger salut, s'esquiva par la porte que son oncle lui ouvrait si fort à propos pour la tirer d'embarras. Quant à ce bas d'aube qui était venu à point dans l'esprit de l'abbé Desloges, il n avait garde de ne pas être prêt pour le lendemain, ayant été achevé la veille. Nous ignorons si monsieur le curé s'était rappelé cette circonstance, mais ce dont personne ne disconviendra, c'est que, dans les grands périls, on se tire d'affaire com-

me on peut. Une fois rassuré par la retraite de sa nièce, l'abbé n'en jugea pas moins urgent devenu muet. Cet homme si hardi vis-a- de mettre fin à un entretien auquel il était d'ailleurs décidé à ne donner auc clusion immédiate.

- Commandant, dit-il avec le calme le plus parfait, vous savez que je dois me considérer comme responsable de toute détermination intéressant l'avenir de ma nièce. Vous ne serez donc pas étonné que j'aie besoin de temps pour réfléchir mûrel'art ni le goût de la dissimulation, il est n'est-ce pas plutôt à une perte définitive ment au grave sujet dont vous m'avez en-

tribuer les singulières paroles qui lui vous donner une réponse, je m'empresse échappèrent alors? A quoi songeait-il, en rai de vous la faire parvenir. En attendant, effet, lorsqu'il dit tout à coup à monsieur je vous demande votre parole que vous ne ferez aucune tentative pour avoir, ici ou ailleurs, une entrevue avec ma nièce. Ce sont choses qui viendront à leur heure. et s'il y a lien Kerloue n'était pas tellement dépourvu

> oncle tout-puissant; et, bien que tant de précautions lui semblassent étranges, il n'en fit pas moins acte de soumission entière aux volontés de monsieur le curé. Après une cordiale poignée de mains que l'abbé échangea volontiers avec ce vieux soldat dans lequel il avait du moins reconnu un brave cœur, le commandant se retira, enchanté de ce qu'il appelait

cet

« les succès préliminaires de sa démar-

Il s'en fallait pourtant qu'il y eût succès Aussitôt après le départ du commandant, Monsieur le curé avait commencé une longue promenade dans son cabinet, habitude communeà la plupart des penseurs. Puis, lorsque ses nombreuses considéra-tions et suppositions lui semblèrent avoir subi chacune un examen suffisant, il s'assit enfin dans un grand fauteuil; et, la tête légèrement renversée en arrière, dans une attitude de repos et de réflexion, il entreprit de récapituler ses impressions, de les classer méthodiquement et de con- l'inquiétante légèreré de son esprit.

Volci quelle était la situation : d'une part, sa nièce ne semblait point songer au mariage, à en juger par certains propos qu'il avait écoutés sans y répondre. Ses nouvelles fonctions de directrice de l'asile l'intéressaient et lui suffisaient.

L'abbé avait sans doute, (faut-il s'en étonner ?) une secrète prédilection pour le célibat; mais cet esprit large, trop mo-déré pour être exclusif, reconnaissait que la vertu peut se rencontrer dans les voics les plus diverses, et qu'il importe seule-ment de oien choisir celle qui nous con-vient. Et, comme il n'y a pas de véritable choix sans liberté, le curé s'était toujours scrupuleusement abstenu d'encourager aussi bien que de biamer les dispositions de sa nièce. Il ne s'exagérait pas l'importance de quelques paroles échappées à une jeune fille, qui ne pouvait elle-même en apprécier toute la portee, et que les circonstances n'avaient jamais mise en de meure d'y réfléchir sérieusement. Il en avait seulement retenu cette impression que, pour Henriette, le mariage ne répon-dait pas à une nécessité du moment. Or, la situation étant nette du côté de sa nièce, que se présentait-il ? un inconnu. Assurément il ne semblait pas un méchant homme, mais l'impétuosité de ses sentiments et son imprévoyance manifeste étaient-elles le fait d'un esprit suffisam-ment équilibré, et offraient-elles des garanties pour l'avenir? Le curé inclinait fortement à penser que non. Rien que cette différence d'age ne montrait-elle pas toute l'imprudence d'un tel projet? Le commandant ne paraissait pas y attacher d'importance, mais cela même prouvait